



LIVRET DE FORMATION DU STAGIAIRE

BREVET FÉDÉRAL

NIVEAU 1

-

ACCOMPAGNATRICE

ACCOMPAGNATEUR

SOMMAIRE

1 - Le cadre de formation

2 - La réalisation du stage en club

3 - La formation en ligne

4 - La place du tuteur

5 - Le stagiaire licencié et non licencié

1 - Le cadre de formation

Les étapes	Les enseignements	Ce que fait le stagiaire	Temps horaire
1 - Accueil et présentation de la formation	Présentation de la formation fédérale dans son ensemble Présentation du BF1 Le rôle de l'accompagnateur	S'informe et vérifie la faisabilité du projet de formation S'approprie l'environnement fédéral Se projette sur le périmètre d'action au sein du club Prend un engagement	30 min
2 - La vie fédérale	Les différents types de fédérations Les différentes disciplines de la F.F.TRI Les règles du jeu en triathlon La vie associative (fédérale, club) L'offre de pratique sportive	S'inscrit à la plateforme de formation en ligne (voir chapitre sur le sujet en suivant). S'approprie les contenus et valide les badges ⁽¹⁾ en amont du cours. Connaissance de la vie associative, fédérale et d'un club.	2 h 15
3 - La posture et la communication	Interrogation sur les motivations Les clés de réussite pour communiquer Caractéristiques du public jeune Caractéristiques du public adulte Les valeurs du sport	Confronte les points de vues Interroge ses activités passées Adopte sa posture Expérimente dans le cadre du stage en club S'approprie les contenus de formation en ligne et valide les badges en aval du cours.	4 h 45
4 - Savoir utiliser quelques outils	Utilisation d'un chronomètre Chronométrier en natation Le matériel à utiliser pour proposer une course d'orientation Utilisation du cardio-fréquence mètre Tracer un parcours vélo	Expérimente les outils dans le cadre du stage en club	2 h 15
5 - Participer à l'encadrement en assurant la sécurité	La sécurité dans la pratique	Mise en situation d'encadrement en qualité d'accompagnant. S'approprie les contenus de formation en ligne et valide les badges en aval du cours.	4 h 30

(1) = le terme badge est expliqué en bas de la page suivante.

2 - La réalisation du stage en club

Il convient que le stagiaire en formation réalise 15h de stage au sein d'un club. Durant ce temps, l'accompagnement à l'encadrement des trois disciplines (natation, vélo et course à pied) qui composent le triathlon est nécessaire.

Plusieurs missions peuvent vous être confiées lorsque vous aurez suivi les enseignements :

- aider à la prise de temps, avec un chronomètre ;
- participer à la sécurité active et passive du groupe ;
- relayer des consignes données par l'éducateur référent.

Dès le début de la formation, le stagiaire identifie, dans la mesure du possible, un tuteur au sein du club.

3 - La formation en ligne

La formation à distance se déroule sur une plateforme sur laquelle vous trouverez des contenus d'enseignements à lire et des questionnaires pour évaluer votre niveau de connaissance.

Pour accéder à la plateforme de formation en ligne, en [cliquant ici](#).

Vous devez mentionner entrer votre Prénoms et votre Noms de famille pour que les administrateurs puissent vous identifier. Vous devez accepter les conditions d'utilisation.

Vous alors alors accès aux différents contenus sans avoir de compte sur la plateforme. Votre accès est valide pour une durée de 6 mois, il est basé sur l'utilisation des cookies, il faut donc toujours utiliser le même appareil pour accéder à la formation et reprendre là où vous en étiez quand vous avez quitté. Si vous vous déconnectez, vous n'aurez plus accès à votre compte temporaire, il vous faudra reprendre depuis le début.

Le lien pour retrouver l'accès au cours depuis l'appareil que vous avez utilisé lors de votre première connexion est le suivant <https://reseau.jsworld.fr/course/view.php?id=383>

Vous bénéficiez d'un accès aux cours en ligne du BF1. Vous vous organisez comme vous le souhaitez durant ce temps de formation en respectant le cadre ci-dessous.

Enseignement	Validation du badge
La vie fédérale	En amont de la formation présentielle
La posture et la communication	En aval de la formation présentielle
Participer à l'encadrement en sécurité	En amont de la formation présentielle

Trois badges correspondant aux trois séquences de formation doivent être obtenus par le stagiaire pour valider l'acquisition des savoirs.

Pour obtenir un badge, le stagiaire devra obtenir la note minimale de 8/10 ou de 15/20 en fonction du quiz associé. Tant que cette condition n'est pas remplie pour un quiz, le stagiaire ne

peut acquérir le badge correspondant. Il doit revenir sur les éléments du cours pour révision et retenter le quiz dans le but d'acquisition du badge. Les quiz sont en accès illimité.

4 - La place du tuteur

Lorsque vous êtes en mission d'accompagnateur-accompagnatrice dans le club durant votre stage, il est important que vous puissiez avoir une personne ou plusieurs personnes disponibles pour vous conseiller.

Le tuteur est avant tout une personne disponible, et doit être ouvert à la proposition que vous lui soumettez. Il a pour mission de vous aider, accompagner, informer durant la durée du stage.

La ligue régionale tient à la disposition des tuteurs un livret précisant les fonctions et les outils pour assurer un accompagnement de qualité.

5 - Le stagiaire licencié et non licencié

Ceci est un extrait de la foire aux questions (FAQ) formalisé par la MAIF en mars 2022, assureur de la F.F.TRI sous un contrat Multirisques.

• Je suis licencié

Je suis licencié, une personne titulaire d'une licence « dirigeant » peut-elle s'inscrire et passer un brevet fédéral d'éducateur en triathlon, pour encadrer les athlètes dans un club ?

Est-ce que cela pose un problème quelconque (par exemple pour l'assurance lorsqu'elle encadre en club ou son absence de certificat médical puisque licence dirigeant) ?

L'encadrant bénévole ou titulaire d'une licence loisir, dirigeant ou compétition est couvert au titre du contrat. L'encadrant bénévole bénéficie de la garantie responsabilité civile. L'encadrant licencié bénéficie des garanties en fonction de la formule d'assurance souscrite.

Le titulaire d'une licence dirigeant avec assurance formule 1 sera couvert au titre de la garantie responsabilité civile. La MAIF interviendra pour couvrir les dommages s'il blesse un tiers ou s'il endommage le matériel d'un tiers.

Le titulaire d'une licence dirigeant avec assurance formule 2 et 3, bénéficie de la garantie individuelle accident et Assistance rapatriement. Si le licencié dirigeant se blesse seul et qu'il a souscrit une formule avec Individuelle Accident (formule 2 et 3), les blessures corporelles sont prises en charge par la MAIF.

Lorsque les titulaires d'une licence dirigeants encadrent et participent aux activités sportives, ils sont invités à choisir à minima une licence loisir dont l'obtention est subordonnée à la présentation du certificat médical datant de moins d'un an mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du sport concerné.

- **Je suis non licencié**

Qui est assuré au titre du contrat F.F.TRI ?

Sont assurées les personnes physiques ci-dessous mentionnées, les personnes physiques non licenciés :

- Les bénévoles (des personnes morales assurées),
- Les salariés, stagiaires et cadres d'État (des personnes morales assurées),
- Les pratiquants non licenciés dans le cadre des séances d'essai ou journées portes ouvertes ou manifestations promotionnelles organisées et/ou encadrées par la F.F.TRI., les ligues régionales, les comités départementaux, les structures labellisées et les associations affiliées,
- Médecin, kiné, staff médical et paramédical.

Et d'une façon générale, toutes les personnes dont l'assuré est responsable en droit ou en fait.
Les assurés sont tiers entre eux.